

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 89 (1953)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

710.
MONTREUX, 9 mai 1953

LXXXIX^e année - N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



**Buvez-le les yeux fermés...
et dormez sur vos deux oreilles!**



NESCAFÉ

EXTRAIT DE CAFÉ EN POUDRE AVEC ADJONCTION
D'UNE QUANTITÉ ÉGALE D'HYDRATES DE CARBONE
POUR CONSERVER L'AROME

... sans caféine

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., VEVEY

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : † A. Toffel. — Comité d'Entente des Fédérations internationales du corps enseignant. — Vaud: Plan d'études. — Postes au concours. — A. V. M. G. - Vrvey. — Qui peut nous aider? — Nécrologie: L. S. P. — Genève: U. I. G. M.: Assemblée générale du 22 avril. — U. I. G. D.: Groupe des jeunes. — Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — Neuchâtel: Caisse d'entraide. — Rapport nes sections: Val de Ruz. — Nécrologie: † M. Calame. — Jura bernois: Nécrologie. — A l'école cantonale. — Valais: U. P. P. V. — Service de placement. — Echange.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : F. Schnyder: Rythmique. — A. Chz.: 18 mai, «jour de la bonne volonté». — Bibliographie. — Fichés.

Partie corporative

† ARMAND TOFFEL

Avec un très vif chagrin, je viens d'apprendre le décès de notre collègue et ami A. Toffel. Nous aurons l'occasion de revenir sur la carrière de cet homme au cœur généreux, au dévouement inlassable, qui a joué un si grand rôle dans la cité, dans la Société pédagogique neuchâteloise et au sein de la Société pédagogique romande. Mais dès maintenant, je tiens à exprimer toute l'affliction que nous cause ce départ et combien grand est le vide que laisse après elle une personnalité aussi riche et qui a tant donné à la cause du corps enseignant.

G. W.

COMITÉ D'ENTENTE

DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES DU CORPS ENSEIGNANT

Les 26 et 27 avril a eu lieu à Genève, à l'école Trembley, la XVe session du Comité d'Entente. La Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.), la Fédération internationale syndicale de l'enseignement (F.I.S.E.) et la Fédération internationale des associations d'instituteurs (F.I.A.I.) étaient représentées, de même que les Nations Unies, l'Unesco, le Bureau international du travail et le Bureau international de l'Éducation.

L'ordre du jour de la session était particulièrement copieux et une fois de plus, nous avons pu constater quel énorme travail accomplit le Comité d'Entente, avec une économie de moyens et un désintéressement complet de son secrétaire, M. Hombourger. Parmi les réalisations décidées dans les sessions précédentes, mentionnons la Carte d'identité culturelle, dont le projet édité en français, anglais, espagnol, russe

et chinois (les cinq langues de travail des Nations Unies) a été vivement apprécié. Espérons que cette carte permettra à ceux qui l'utiliseront de faciliter l'obtention des visas et qu'elle leur ouvrira les portes de tous les établissements d'éducation et des bibliothèques où ils voudront poursuivre des recherches.

L'examen bilatéral des livres scolaires est en bonne voie ; dans le No 15 du Bulletin, G. Delay a exposé les résultats de la commission franco-allemande ; espérons que l'étude des manuels russes et américains donnera des résultats aussi favorables ; une des tâches du comité d'entente est actuellement de tirer de ces expériences des règles générales valables pour les prochaines études.

La Charte des éducateurs est toujours à l'étude ; c'est le projet de la F. I. A. I. qui sert de base de discussion ; signalons que les éducateurs russes estiment que l'effectif maximum d'une classe doit être de 40 élèves ; mais ajoutons que pour un grand nombre d'heures consacrées à des branches pratiques, les classes sont divisées en sections de 20 élèves.

Enfin, laissant de côté bien des questions discutées, je tiens à citer la résolution adoptée sur l'aide apportée aux sinistrés de la mer du Nord.

« Le Comité d'Entente constate avec satisfaction l'élan de solidarité unanime manifesté par les fédérations constituantes et leurs associations nationales en faveur des victimes de la catastrophe de février 1953 et souligne que ce geste universel de fraternité témoigne de l'union fondamentale des enseignants de tous pays ; il renouvelle l'expression de sa profonde sympathie au corps enseignant de Hollande, de Grande-Bretagne et de Belgique. Il demande à l'Organisation des Nations Unies et à ses services spécialisés de faciliter par leurs interventions auprès des gouvernements, l'envoi des fonds recueillis dans les divers pays au bénéfice des enfants et des écoles des régions intéressées. Il mandate le bureau du Comité d'Entente pour signaler les difficultés rencontrées par certaines organisations pour le transfert des fonds recueillis. »

Le lundi 27 avril, le Comité d'Entente fut reçu au Bureau international de l'Education, à l'ONU et au B. I. T., pour discuter avec les représentants de ces organisations des possibilités d'une collaboration plus étroite avec elles, de même que de la liaison des organisations non gouvernementales auprès du Conseil économique et social.

La F. I. A. I. était représentée au Comité d'Entente par sa présidente, Mlle M. L. Cavalier, son secrétaire général, R. Michel et le soussigné.

Nos hôtes ont été très reconnaissants de l'amabilité des autorités de la Ville de Genève qui ont mis les locaux de l'Ecole Trembley à notre disposition et ont été sensibles aux paroles de bienvenue prononcées par Ed. Gaudin, au nom de l'Union des Instituteurs genevois.

G. W.



PLAN D'ETUDES

A. Tout élève sortant de l'école primaire devrait savoir une seconde langue.

B. Allemand ou anglais ?

Si l'on considère notre vie dans ce XXe siècle, on est frappé par la facilité avec laquelle on se déplace (cette frénésie du voyage) et par la spécialisation à outrance de nos occupations dans tous les métiers. Si bien que si la terre s'offre à nous, le monde de notre travail semble s'amenuiser, se rétrécir d'autant.

Sans doute, on essaye de s'opposer à ces deux tendances, mais est-il sage de nager à contre-courant ?

Ainsi, puisque c'est l'objet de ces quelques pages, je verrais avec plaisir un nouveau plan d'études adapté carrément à notre vie moderne.

Par exemple, les facilités de voyager posent le problème des langues parlées dans les pays où l'on se rend ; car s'il est intéressant d'en admirer les monuments, les œuvres d'art, la musique... la vie des gens qui nous offrent l'hospitalité nous intéresse tout autant ; comment les comprendre ?

Jusqu'ici, ce problème n'a été envisagé que sous l'angle national, et encore pour une partie des écoliers puisque les élèves secondaires et primaires supérieures seuls étudient obligatoirement l'allemand. J'estime, pour ma part, qu'il faut faire un pas de plus et poser comme axiome qu'aucun écolier vaudois ne doit sortir de l'école sans avoir appris l'allemand au degré supérieur. Les Tessinois et les Grisons opteraient pour l'allemand ou le français et voilà l'unité de « compréhension » réalisée sur le plan national.

On peut me répondre évidemment que les enfants de 12 ans qui restent à l'école primaire ont assez de difficultés avec leur langue maternelle et qu'il est inutile d'alourdir le programme avec une autre langue.

C'est une opinion que je ne partage pas,

1. parce que 15 ans de pratique des cours d'allemand au degré primaire (aux élèves qui n'ont pu aller en prim. sup.) m'ont appris que ces élèves réfractaires à l'orthographe française ou aux règles de l'arithmétique, étaient parfois doués pour les langues (dans une proportion que j'évalue au 50 % de l'effectif) ;
2. parce que les maîtres qui prennent ces enfants à 12 ans auraient encore une raison vitale d'espérer en quelque chose qui peut soulever l'enthousiasme.

Les méthodes d'enseignement devraient être nécessairement adaptées :

- des entretiens courts et dialogués,
- un vocabulaire pratique,
- beaucoup de chants (cela donne confiance à ceux qui ont des difficultés de prononciation),
- quelques disques pour former l'oreille par exemple...

Mais le problème envisagé sur le plan suisse devrait l'être sur le plan international ; je m'explique :

Une commission de l'Unesco a étudié la question ; elle est arrivée à cette solution : tous les Français apprennent l'anglais et tous les Anglais le français. Les autres peuples du monde choisissent comme seconde langue le français ou l'anglais ; et voici l'unité linguistique terrestre réalisée dans le sens d'une compréhension mutuelle entre tous les peuples.

Si nos autorités vaudoises voulaient être à l'avant-garde de ce que sera demain (et qui doit se préparer aujourd'hui) elles décrèteraient l'anglais obligatoire dans nos écoles primaires... En effet, partout les frontières craquent comme cuirasses trop étroites ; tous les peuples regardent par-dessus ces barrières et aspirent à les traverser ; alors ?... soyons de notre temps !

Sans doute, le problème du personnel enseignant se poserait, crucial, devant cette révolution qui ferait honneur à ce petit pays. Les maîtres prim. sup. et bon nombre de maîtres primaires devraient apprendre l'anglais pour l'enseigner à leurs élèves qui en sauraient à peine moins qu'eux ; il y aurait une période transitoire de 10 à 15 ans où cet enseignement laisserait forcément à désirer en attendant la relève par des maîtres plus jeunes et bien formés.

Prétentieux ? Utopique ?

Que non pas. Quand on a imposé l'allemand à l'Ecole Normale, dans le courant du XIXe siècle, Genève était à quelque 10 h. en train de Romanshorn ; aujourd'hui, Cointrin est à quelque 10 h. de New-York en avion. — (A suivre)

B. Beauverd.

POSTES AU CONCOURS

délai jusqu'au 15 mai

| | |
|--------------------------|--|
| Chevilly | Maîtresse de travaux à l'aiguille. |
| Goumoëns-la-Ville | Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation. |
| Grandcour | Institutrice primaire. |
| L'Isle | Instituteur primaire à Villars-Bozon. Obligation d'habiter l'appartement du collège. |
| Ste-Croix | Instituteurs primaires (deux postes). |
| Vaulion | Institutrice primaire. Entrée en fonction : 1er août 1953. |

A. V. M. G. - VEVEY

Les locaux nécessaires à l'organisation d'un tournoi de basketball à Vevey étant toujours indisponibles, à regret, nous devons y renoncer.

Qui s'annonce pour parer à notre défaillance d'ici aux vacances d'été ?

J. Strehl.

QUI VEUT NOUS AIDER ?

Le Comité du 1er août, section vaudoise, a besoin de personnes de bonne volonté, disposées à lui consacrer gratuitement un certain nombre d'heures, soit chez elles, soit, éventuellement, au bureau, Ale 5, pour la préparation des livraisons de timbres et cartes.

Période : de mi-mai jusqu'au début de juin.

La vente de 1953 sera faite en faveur des Suisses à l'étranger et en particulier de leurs écoles. Cette action, comme les précédentes, mérite d'être chaleureusement soutenue et nous espérons trouver beaucoup de bonne volonté. Tous renseignements par téléphone au 23 81 65. D'avance un gros merci.

NÉCROLOGIE

L. S. P. — Le 17 avril, aux obsèques du très regretté pasteur Louis-Samuel Pidoux, un orateur a relevé, entre autres qualités du défunt, son sens pédagogique. Ce que l'on ignore peut-être aujourd'hui, c'est que, dans sa jeunesse et en particulier pendant son ministère en Belgique, L. S. Pidoux a fait, dans sa vie, une place importante à la pédagogie. Les maîtres d'école de ma génération se souviennent sans doute des solides articles signés L. S. P. qu'il donnait à l'*Educateur*, dont il fut durant nombre d'années le collaborateur assidu.

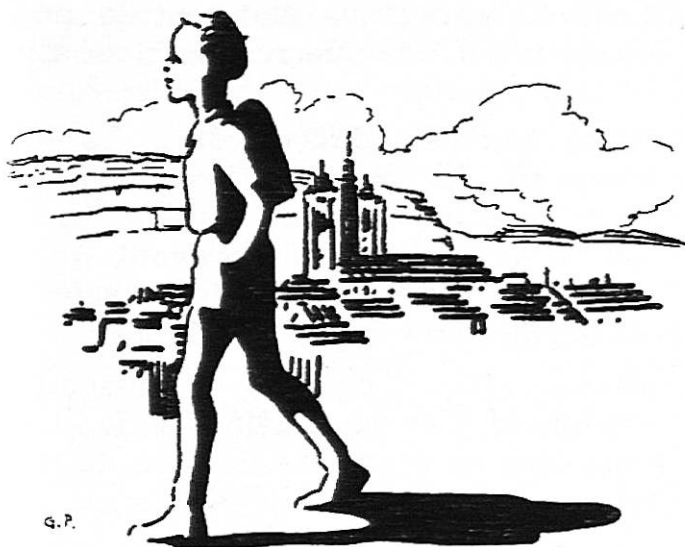
Il avait même envoyé à Ulysse Briod, alors rédacteur de la « Partie pratique », une caisse de fossiles de la houille que nous nous étions partagés entre plusieurs collègues. On en trouverait encore des échantillons dans les collections de l'une des classes d'application de l'Ecole normale de Lausanne et probablement ailleurs aussi. *Alb. C.*

U. I. G. MESSIEURS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 22 AVRIL 1953

Présidence : A. Lagier.
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Deux nouveaux membres honoraires, absents lors de l'assemblée administrative du 26 février, Robert Frick et Antoine Ducret reçoivent le souvenir traditionnel des

mains d'E. Fiorina qui leur souhaite une longue et heureuse retraite.



G.P.

Mutations. L. Quinquinet a démissionné de l'UIG pour raisons de santé. Il est nommé membre honoraire à l'unanimité.

J. P. Wullschleger, candidat de 3e a, est admis membre actif de l'UIG à l'unanimité également. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune collègue.

Modification de l'art. 8 des statuts. R. Chabert propose de porter de 2 à 3 fr. l'amende pour absence non motivée et excusée à l'assemblée générale administrative. Il pense que cette mesure fera réfléchir davantage les indifférents.

D'autres membres articulent les chiffres de 5 et même 10 fr. La parole est alors accordée à M. Jaquet, qui depuis de nombreuses années n'assiste plus aux séances de l'UIG. En citant des exemples déjà anciens, il donne les raisons de son abstention. Les voici : Les membres ont souvent l'impression que l'on n'agit pas en collègues vis-à-vis d'eux. Il y a eu trop d'incidents dus à la politique. Un groupement bien organisé, vivant, faisant preuve d'esprit de corps, aurait plus de chances de se faire entendre. En conclusion, M. Jaquet affirme qu'il y a d'autres moyens que l'amende pour obtenir des séances mieux fréquentées et propose d'en rester au statu quo.

Pour M. Herbez, les séances sont trop bien préparées par le comité. Les commissions fournissent certes un excellent travail, mais il ne faut pas que tout soit présenté dans une forme définitive.

L. Magnin trouve les séances trop longues. Le temps manque pour discuter les problèmes plus à fond. Finalement, la lassitude l'emporte. Les assemblées générales devraient être plus fréquentes avec un ordre du jour moins chargé.

R. Pittard, un jeune, se déclare de l'avis de ses deux collègues.

G. Willemin revient au véritable sujet de la discussion. Il est adverse de toute contrainte et il entend qu'on ne limite pas sa liberté. Il demande donc la suppression de l'amende.

Au vote, aucune des modifications proposées n'obtient la majorité des deux tiers prévue par les statuts. L'amende restera donc fixée à 2 fr.

Organisation des cours de stages aux candidats de 3e a. La solution adoptée par le Dpt. ne satisfait pas les membres de l'UIG. S'ils sont heureux que l'on ait pensé aux instituteurs pour assister les inspecteurs, ils regrettent de ne pas avoir été consultés avant qu'une décision aussi importante soit prise. Les membres du corps enseignant s'intéressent vivement à la formation de leurs futurs collègues.

Projet de commission consultative. Il est présenté à l'assemblée par le soussigné, puis adopté à l'unanimité. Les deux délégués de l'UIG-Messieurs seront chargés de le soumettre au président du Dpt. de l'instruction publique, lors de la prochaine séance des délégations.

Divers. Une sortie en commun avec visite de l'école normale de Bonneville est prévue pour le jeudi 28 mai.

E. P.

Les arguments avancés lors de cette séance par nos collègues Jaquet, Herbez et Magnin ne manquent pas d'intérêt. Je me propose d'y revenir dans les prochains numéros du Bulletin.

U. I. G. DAMES — GROUPE DES JEUNES

Mademoiselle G. Basset ne pouvant pas nous donner sa causerie, elle sera remplacée par Véréne Minod, qui nous parlera de son intéressant voyage en Grèce et nous montrera des photos.

Venez donc nombreuses à notre séance du 13 mai, salle de l'épi-diascope de Malagnou, 16 h. 45.

Cordialement. D. C.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

L'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois a tenu son assemblée le 18 mars.

Après un court rapport sur l'activité de l'année écoulée, nous avons entendu une très intéressante causerie de Monsieur le Docteur Révillod sur « Le Congrès antialcoolique de Paris ».

La question de l'alcoolisme fut présentée à ce congrès du point de vue médical, social, économique.

On y étudia les remèdes à appliquer aux malades alcooliques ainsi que les moyens préventifs pour protéger les peuples de ce fléau.

Très remarquée fut la conférence du Docteur Feldmann de Genève sur les traitements des alcooliques à l'hôpital par l'apomorphine, méthode du Docteur Dent. D'autres remèdes, le curéthyl et l'abstinyll furent également présentés.

Ce qui est le plus intéressant à retenir pour nous, c'est que les pays qui ont de bonnes lois et qui attachent un grand prix à l'enseignement antialcoolique obtiennent des résultats appréciables. La Belgique, par exemple, a institué une journée de concours antialcooliques précédée d'une semaine de leçons sur ce sujet. La Finlande fait donner un enseignement antialcoolique dans tous les degrés primaires et secondaires et même à l'université.

Notre collègue Baumard nous parla ensuite du Fonds Docteur Lucien Bovet.

Le 21 juillet 1951, cinq enfants attendaient avec impatience le retour de leur papa et de leur maman qui rentraient de France. Mais leurs parents ne revinrent jamais, car ils furent tués sur la route suisse par un chauffard ivre. Cet accident survenu après beaucoup d'autres semblables émut d'autant plus l'opinion publique que le Docteur Lucien Bovet était bien connu et très apprécié à Lausanne. Ainsi, le Fonds Docteur Lucien Bovet fut constitué par quelques amis en novembre 1951 et se donna pour but l'éducation antialcoolique de la jeunesse de Suisse Romande.

L'éducation antialcoolique de notre jeunesse s'impose lorsqu'on

sait que le peuple suisse consomme, chaque jour de la semaine pour deux millions de francs de boissons alcooliques et pour quatre millions le dimanche, et que la Suisse consomme le double de la Suède, trois fois plus que la Norvège, quatre fois plus que la Hollande et à peine moins que la France.

Pendant sa première année d'existence, le Fonds Dr Lucien Bovet exerça une grande activité : démarches auprès des autorités cantonale et fédérale, brochures et conférences données aux recrues, film offert à la jeunesse lausannoise. Elle contribua à la diffusion de la brochure de J. Crattiker intitulée « Vérité sur l'alcool ». Monsieur Baumard, membre de l'association, prépare des concours de mots croisés.

Comme pour toute campagne de propagande, il faut de l'argent, voici pour tous ceux que la question intéresse le numéro du Compte de chèques postaux du Fonds Docteur Lucien Bovet, Ch. II 16.814, Lausanne.

D. S. Heidel, Florissant 95, Genève.



CAISSE D'ENTRAIDE

Comme vous l'avez appris par le compte rendu paru en avril, l'Assemblée des délégués s'est vue contrainte, après avoir eu connaissance des résultats financiers du dernier exercice, de rétablir la

cotisation annuelle de cinq francs.

Durant une assez longue période, nous avons pu supprimer simplement la cotisation, grâce à plusieurs années exceptionnellement favorables où les prestations de la Caisse furent insignifiantes ou même nulles.

Mais voici deux ans que, coup sur coup, les appels se multiplient. Le malheur a frappé quelques collègues par de graves et longues maladies. Et notre fonds de secours est heureusement là, le bienvenu, pour répondre à leurs requêtes. Tous ces cas sont, au reste, si dignes d'intérêt, qu'ils ne donnèrent pas lieu à l'ombre d'une discussion. Or, cette situation va se prolongeant et court même le risque, à considérer certaines prévisions, de s'aggraver encore.

Alors, vous ferions-nous l'injure de penser qu'un seul collègue pût verser sa quote-part avec quelque réticence ? Cette cotisation, vous la paierez tous de bon cœur, cela ne fait pas de doute, non seulement parce que nous vivons des temps très prospères, mais parce que nous voudrions en faire l'expression concrète de notre reconnaissance pour ne pas avoir été nous-mêmes plutôt que d'autres atteints par l'épreuve.

W. G.

RAPPORTS DES SECTIONS 1952 (suite)

Val de Ruz. — Le président, M. Claude Vaucher, comme ses prédécesseurs, déplore la difficulté de réunir le Corps enseignant de son district à cause de l'immense dispersion de ses membres et de la non-coïncidence des congés hebdomadaires.

Le Comité a convoqué les titulaires des classes supérieures pour discuter des cours préparatoires à l'Ecole secondaire, ce qui permit la rédaction et l'envoi d'un rapport à la Direction de la dite école et au Département de l'Instruction publique par M. Bony, inspecteur. Jusqu'ici, malheureusement, aucune réponse n'est parvenue aux intéressés.

La section s'est réunie trois fois :

a) pour un entretien sur l'instruction aux Etats-Unis avec M. Howard Comfort de la légation des U.S.A. à Berne ;

b) à l'occasion de la Conférence officielle de printemps, où MM. Chs Bonny et Chs Muller donnèrent un compte rendu des journées de l'UNESCO à St-Légier ;

c) pour entendre un exposé de M. Bourquin sur sa méthode de solfège.

Le 1er mars, quelques membres ont visité la Maison des jeunes, à La Chaux-de-Fonds, et y ont revu avec plaisir leur ancien collègue, M. Darbre. Ils passèrent, pour terminer, des moments agréables, à la Vue des Alpes.

M. Vaucher sait gré au président cantonal de son travail pour notre défense matérielle et remercie Mlle Perrin qui tient ses collègues du Val de Ruz si fidèlement au courant de ce qui se passe au C.C., de même que les membres de son Comité de section de leur précieuse collaboration et de leur amitié. Il relève « l'esprit d'entente cordiale, de tolérance et de compréhension mutuelle qui règne » dans son district où la double affiliation S.P.N. et V.P.O.D. ne cause aucune dissension.

Un vœu spécial du président, dont la réalisation assurerait une unité plus effective grâce à des séances où tous puissent être présents : le congé uniforme du mercredi après-midi dans toutes les communes du Val de Ruz.

M. Vaucher, cela ne fait pas de doute, est un président qui fournit le maximum de travail avec ses possibilités limitées par les conditions régionales de sa section. Le C.C. lui est reconnaissant de sa conscience qui se prouve, en particulier, dans une parfaite ponctualité pour l'envoi de tous les avis administratifs.

W. G.

NÉCROLOGIE

† **Marcel Calame.** A notre stupéfaction, nous apprenions par un journal le départ subit, survenu le 25 avril, de M. Marcel Calame, directeur de la Maison d'éducation de Malvilliers. Notre collègue, d'abord instituteur à Noiraigue, fut appelé, il y a 23 ans, à la tête du dit établissement, dès sa fondation. Longue période pendant laquelle ne se mesurèrent ni le dévouement, ni la consécration quotidienne de

l'animateur de cette œuvre éminemment humaine et charitable, M. Calame, qui en avait fait sa chose, une vocation.

Il s'était si bien spécialisé en psychologie et dans la pédagogie appliquée aux enfants arriérés et difficiles que, depuis longtemps, l'Ecole normale s'était fait une tradition d'envoyer ses élèves en stage à Malvilliers pour compléter le cycle de leur préparation pratique.

M. Calame vit sa tâche grandir d'année en année au rythme même du développement de l'institution et plus particulièrement au moment de l'ouverture de la Maison d'observation annexe du Vanel, en 1950, dont la direction lui fut aussitôt confiée.

La S. P. N. doit de la reconnaissance à M. Calame qui fut son principal porte-parole auprès des autorités cantonales lors de la réorganisation de l'Ecole normale. Il présida, en outre, durant plusieurs années, la section du Val-de-Ruz.

Tant de labeur avait usé prématurément notre collègue dont le visage portait des traces de fatigues accumulées. Mais il n'avait que 52 ans et comptait bien rester sur la brèche encore longtemps. Une fatale chute de bicyclette le laissait sans connaissance sur la chaussée et il était enlevé dans la nuit suivante sans avoir pu revoir les siens et ceux pour lesquels il s'était donné si complètement et qui avaient été l'objet de ses constantes préoccupations.

A sa famille et à toute la maisonnée brusquement privées de leur chef, nous exprimons notre très profonde sympathie.

W. G.



NÉCROLOGIE

A Bienne est décédé, après une courte maladie, **M. Emile Vaucher**, maître au Progymnase. Notre collègue laissera le souvenir d'un éducateur remarquable.

A Porrentruy, **M. Louis Plumey**, conseiller d'orientation professionnelle et ancien instituteur à Rocourt, a trouvé une mort tragique par asphyxie dans son garage.

Nous prions les familles en deuil d'agréer nos plus vives condoléances.

T.

A L'ÉCOLE CANTONALE

M. Fritz Widmer, recteur de l'Etablissement depuis 1934, et qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, a pris congé du corps enseignant et des élèves, au cours d'une cérémonie qui eut lieu la semaine dernière, en présence, notamment, de MM. le Dr V. Moine,

directeur de l'Instruction publique, V. Henry, président de la Commission de surveillance et préfet du district, et Parietti, maire de Porrentruy.

Alternant avec des chants, les adieux adressés par les représentants de l'Etat, de la commune et du district, à M. Widmer, ont rendu un hommage combien mérité au pédagogue, au chef, qui vécut sous la consigne du devoir. Quiconque l'approchait avait vite reconnu en lui l'homme profondément attaché aux responsabilités multiples que lui valait la direction de son Ecole. M. Widmer, qui enseignait en outre l'italien au gymnase, a pleinement et dignement montré la voie à suivre à tous ses élèves : devoir, ordre, fermeté et bienveillance. Précieuse leçon ! Sans elle, que valent les autres ?

M. Alphonse Widmer, qui succède à son père à la tête de notre gymnase jurassien, reçut d'encourageants témoignages d'estime, auxquels il répondit par le mot d'ordre de son prédécesseur : servir.

A l'ancien recteur, l'« Educateur » adresse ses meilleurs vœux d'heureuse et longue retraite. Au nouveau, ses félicitations et ses souhaits de féconde carrière.

T.

VALAIS

UNION PÉDAGOGIQUE PROTESTANTE DU VALAIS

Les autorités scolaires de la Communauté évangélique de Sierre mettent au concours la place d'institutrice de la classe inférieure française de l'Ecole protestante (1^{re} à 3^e années, 20 à 25 élèves). La candidate doit avoir un diplôme d'Etat de Genève, du canton de Vaud, de Neuchâtel ou du Jura bernois. Traitement selon entente. Entrée en fonctions si possible le 1^{er} juin ou éventuellement après les vacances d'été (24 août). Les inscriptions seront reçues par M. André Richon, ingénieur, Sous-Géronde (Sierre), jusqu'au 15 mai.

SERVICE DE PLACEMENT

1. Jeune Tessinois, 16 ans, désire passer ses vacances d'été dans famille d'instituteur pour se perfectionner en français (juillet et août).
2. Jeune Lucernois, 16 ans, désire passer 4 semaines (20 juillet-20 août) dans famille d'instituteur ayant des enfants du même âge ou à peu près. Leçons désirées.

Offres à

André Pulfer, trésorier SPR, Corseaux.

ÉCHANGE

Un instituteur allemand de Stuttgart enverrait pendant les vacances d'été (26 juillet - 31 août) sa fillette (9 ans), dans une famille d'instituteurs de Suisse romande ; il recevrait en échange une jeune fille pendant le même temps. S'adresser à Franz Runge, Stuttgart, Hedelfingen, Esslingerstrasse 53.

MUTUELLE

VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Mobilier scolaire moderne



- réglable
- solide
- confortable
- élégant

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

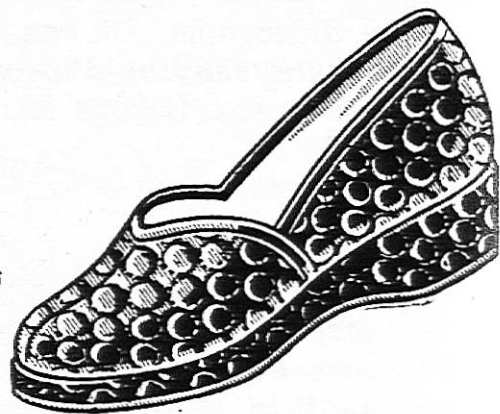
Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



Partie pédagogique

RYTHMIQUE

En automne dernier, Mlle Montandon, professeur de rythmique à l'Institut Jaques-Dalcroze, nous convia à assister à trois leçons, données à des enfants de 4 et 5 ans. Une forte proportion des membres de l'U.A.E.E. trouva là l'occasion d'étendre ses connaissances dans un domaine nouveau.

Pour les collègues qui y assistèrent, aussi bien que pour celles qui n'y purent venir, nous avons pensé qu'il serait intéressant de publier l'énoncé des exercices qui composaient ces leçons. Là encore, Mlle Montandon a bien voulu nous donner son autorisation et a poussé la complaisance à nous fournir des renseignements complémentaires sur le but et la portée de ces mouvements.

Nous l'en remercions encore une fois bien vivement.

Voici donc le développement des trois leçons, de trois quarts d'heure chacune.

Première leçon

- 1) Frapper dans ses mains en suivant les accords du piano : lentement et fort, puis légèrement et vite (ou vice-versa).
- 2) Frapper dans ses mains très lentement et toujours à la même vitesse, sans l'aide du piano.
Idem à d'autres tempi.
Puis c'est un enfant qui donne le tempo à ses camarades.
- 3) Frapper dans ses mains, le tempo étant donné au tambourin par la maîtresse :
 - a) les enfants sont face au tambourin, et par conséquent voient les gestes de la maîtresse ;
 - b) ils lui tournent le dos, et entendent seulement.
- 4) Marche au son du piano ; suivre les nuances agogiques et dynamiques données au piano. Lorsque la musique cesse, les marcheurs s'arrêtent.
Au moment de l'arrêt, si la musique a cessé sur un accord plaqué, fortement, les enfants lèvent les bras ; si la musique était douce, ils s'agenouillent.

Comme on peut le deviner, ces 4 premiers exercices forment un tout. Leur but est de rendre l'enfant sensible aux contrastes ou nuances du tempo et de la sonorité et de les lui faire réaliser : soit par le battement des mains (relativement facile) soit par la marche (plus difficile).

- 5) Toujours au son du piano, les enfants miment la journée d'une fleur ; représentée par les bras des enfants, elle s'ouvre, s'épanouit, se balance au gré du vent. Le soir, elle se referme et s'incline.

But : Faire éprouver corporellement un crescendo et un diminuendo, tout en développant les facultés imaginatives de l'enfant.

- 6) Les enfants, formant un cercle, courent en suivant le piano. Le cercle est petit, serré. Lorsque le piano joue plus fort, il faut élargir le cercle, tout en courant ; le resserrer lorsque la musique est plus faible.

Cet exercice se rattache au No 5, mais c'est un exercice collectif plutôt qu'individuel.

- 7) Les enfants sont répartis en 3 groupes, se donnant la main en file. Chaque groupe, à son tour, se lève et se promène dans la salle, réagissant chacun à une nuance déterminée : PP, MF, FF. Eventuellement, deux groupes peuvent agir en même temps, le professeur s'arrangeant à jouer, par exemple, pp avec une main et mezzo forte avec l'autre.

But : *Oppositions de sonorités à saisir au passage, tout en n'étant responsable que d'une nuance déterminée.*

- 8) La maîtresse frappe dans ses mains, puis fait répéter par un enfant :
- a) 3 fois, régulièrement ;
 - b) plus vite et plus doucement ;
 - c) plus lentement et plus fort ;
 - d) les enfants sont invités à inventer un rythme ; ils frappent des mains devant eux, au-dessus de leur tête, derrière leur dos ; leurs camarades les imitent.

But : *Eveil du sentiment rythmique et prise de possession de l'espace.*

- 9) Le piano joue ; les enfants écoutent et doivent dire (puis exécuter) ce que la musique leur donne envie de faire : soldats en marche deux par deux ; fanfare ; chevaux qui marchent, trottent, galopent ; etc.

But : *Développer les facultés imaginatives par le moyen d'un rythme caractéristique. Puis permettre une réalisation corporelle spontanée et vivante de ce rythme, grâce au concours de l'imagination !*

2ème leçon

- 1) **Marche.** — Les enfants sont répartis en 3 groupes, qui réagissent chacun à leur tour, suivant le registre du piano (grave, médium, aigu). Ils marchent en se donnant la main.

Si la maîtresse utilise deux registres différents pour ses deux mains, deux files se mettent alors en mouvement.

- 2) **Frappés.** — Lorsque le piano joue des notes régulières, les enfants frappent dans leurs mains. Si le piano donne des sautillés, les enfants sautillent librement dans la salle.

Puis il s'agit de faire le contraire de ce qu'indique le piano.

Enfin, les enfants font des sautillés, en frappant dans leurs mains.

But : *Contrôle de soi.*

- 3) Trois lieux sont désignés pour des mouvements donnés :

près de la porte, on sonnera la grosse cloche ; sur l'escalier, on s'assiéra en tailleur pour faire de la couture ; près de la fenêtre sera l'atelier des cordonniers, qui taperont sur les clous.

Chaque action correspond à un rythme déterminé, indiqué par le piano. Les enfants, qui se promènent librement dans la salle, réagissent à ce qu'ils entendent et vont mimer tour à tour le sonneur de cloche, le tailleur, le cordonnier.

- 4) Le piano joue ; les enfants doivent trouver quel mouvement s'adapte à la musique.

Exemple : blanche lourde, suivie d'une noire légère et d'un court silence peut évoquer ramer ; donner des coups de pioche ; abattre un arbre ; faucher ; bêcher ; planter des clous dans un mur.

3 croches, suivies d'une noire pointée, évoquent l'arrachage des mauvaises herbes.

But des exercices 3 et 4 : *Le rythme suggère une action (métier) et un lieu déterminé dans l'espace.*

- 5) Marche lente ou rapide, légère ou lourde, suivant les indications du piano.

- 6) La maîtresse joue le rythme suivant au piano :

« 4 croches, 2 noires ». Les enfants le frappent dans leurs mains. Puis ils le marchent, toujours en frappant dans leurs mains, 4 pas rapides, 2 lents.

Nouveau rythme : « 4 croches, 1 blanche ». Même exercice.

Puis les deux rythmes sont enchaînés : « 4 croches, 2 noires, 4 croches, 1 blanche ». Les enfants marchent ces rythmes : 4 pas rapides suivis de 2 pas 2 fois plus lents, 4 pas rapides suivis d'un pas 4 fois plus lent ; et ils repartent.

Ce rythme est celui de la chanson « Au clair de la lune ». Les enfants la chantent en frappant dans leurs mains.

But : *Réalisation consciente d'un rythme donné, trois valeurs différentes composant ce rythme.*

- 7) Des cerceaux sont disposés sur le sol et figurent des nids.

Les enfants s'y groupent par 4.

Au son du piano, les oiseaux sortent du nid, volètent dans la salle, puis guidés par le piano reviennent au nid, s'endorment, se réveillent.

But : *Sens de l'orientation, sous forme de jeu.*

- 8) La leçon se termine par de la marche libre au rythme du piano. Lorsque la musique s'arrête, les enfants se laissent choir sur le sol.

But : *Rapidité de réaction.*

3ème leçon

- 1) Les enfants sont en cercle ; le professeur joue des accords légers et de temps à autre un accord plus fort. A cet accent, les enfants frap-

pent dans leurs mains (avec un décalage de quelques secondes, évidemment).

- 2) A un accord manqué (silence), les enfants changent de direction. A un triolet lié, ils s'agenouillent et restent arrêtés jusqu'à ce que le piano reprenne.

Les 3 exercices sont d'abord exercés séparément. Puis les 3 possibilités sont introduites dans la marche. Assez difficile.

- 4) La maîtresse joue une mélodie. Lorsqu'elle met l'accent sur une note aiguë, les enfants frappent dans leurs mains au-dessus de leur tête. Accent sur une note grave : les enfants se baissent et frappent des mains devant eux, près du sol. Accent médium : on frappe des mains devant soi.

Cet exercice se fait sans marcher, et l'on ne frappe qu'une fois dans ses mains, aussitôt après avoir entendu l'accent.

- 5) L'exercice est repris à un rythme plus rapide, les enfants pouvant frapper où ils veulent, mais en suivant les accents. Ils sont censés attraper un moustique entre leurs mains.

6) Chants mimés :

En bateau, ma mie, ma mie. — Les enfants, 2 par 2, sont assis face à face, jambes croisées, se donnant les deux mains et se balançant d'avant en arrière. A « poum dans l'eau », ils se laissent choir sur le sol.

Le furet du bois Mesdames. — Les couples sont espacés et disposés en cercle, et non sur une ligne. Un couple ne part, pour passer sous les arceaux des bras levés, que lorsque le précédent est revenu à sa place.

Le jeu est fait ensuite en ligne, mais toujours un couple après l'autre, et non sans discontinuer.

Frère Jacques. — Les enfants tantôt marchant, tantôt sur place, miment simplement les paroles.

- 7) Le rythme des 3 chansons qui ont été mimées est frappé au tambourin par la maîtresse ; les enfants reconnaissent de laquelle il s'agit. Ils frappent le rythme de « Frère Jacques » dans leurs mains, en chantant.

But : Retrouver une mélodie, simplement par l'audition de son rythme.

- 8) Autre chant mimé :

Avec mes deux pieds je peux bien sauter

Marcher doucement ou très fortement

Fair' des sautillés et puis m'arrêter.

Les enfants, en chantant, font ce que disent les paroles.

- 9) **Cercles des bras :** Le professeur compte : 1, 2, 3, 4.

A 1, frapper des mains devant soi ; à 2, élever les bras verticalement ; 3, les abaisser de côté ; 4, les mains se rejoignent en bas. Repartir à 1 devant soi. Les bras doivent décrire un large cercle hor-

monieux, sans arrêt, les 4 temps n'étant là que pour donner l'ampleur du cercle.

- a) cercle sur un unique temps frappé
- b) cercle un peu plus large sur 2 temps, le 1er étant frappé
- c) cercle encore plus grand, sur 3 temps
- d) cercle élargi au maximum, comme indiqué au début.

Cet exercice, dont le but est de donner le sentiment de la durée, était fait pour la première fois ; il a d'abord été exécuté sans marcher, puis les enfants l'ont répété en marchant en cercle. La combinaison des deux mouvements a été très laborieuse, l'exercice réclamant un effort de concentration sur deux points, simultanément.

- 10) Les enfants miment la vie d'une chenille qui devient papillon. Au son du piano, ils rampent sur le sol. Puis la chenille s'endort pour l'hiver, se met en boule. Le printemps arrive (la musique le faisait fort bien sentir !), la chenille recommence à bouger, d'abord quelques petits mouvements ; elle s'étire, se lève, déploie ses ailes de papillon et commence à voler. Le papillon vole librement à travers la salle, se pose sur une fleur imaginaire (arrêt), repart, etc. Pour terminer, les papillons ont fait une « danse » : les enfants face à face 2 à 2, ont voleté en tournant sur eux-mêmes, sans se toucher, mais en restant groupés par couple. Cela donnait assez bien l'impression des papillons bleus du mois de juin qui volent deux par deux et s'élèvent dans le ciel en tourbillonnant.

* * *

Tous ces exercices peuvent facilement être repris dans nos salles de jeux ; bien que la plupart d'entre eux nécessitent l'emploi d'un piano, que nous ne possédons pas toutes.

Mais ce qui malheureusement ne peut être acquis par la lecture du résumé ci-dessus, c'est l'aisance au piano, le talent d'interprétation et d'improvisation qui, lors des leçons de Mlle Montandon, ont tenu une si large place dans leur exécution.

Essayons, malgré tout, avec nos moyens personnels ; nous ne pourrions qu'enrichir et développer nos petits élèves, tout en leur faisant passer quelques heures agréables.

F. Schnyder.

18 MAI, « JOUR DE LA BONNE VOLONTÉ »

Le 18 mai 1899 se réunissait à La Haye la 1re conférence internationale de la Paix ; pour commémorer cet événement, les écoliers du Pays de Galles lancèrent un appel aux enfants du monde entier, leur demandant de rappeler chaque année le souvenir de cet effort vers plus de compréhension entre les nations. 61 pays acceptèrent d'enthousiasme cette proposition. Et dès lors — c'était en 1922 — des milliers

d'écoles ont célébré ce jour de la bonne volonté en apprenant à connaître tout le travail constructif qui s'accomplit dans le monde pour améliorer les misères des hommes et réaliser une meilleure entente internationale.

Afin de fournir aux maîtres une documentation appropriée, l'**Union mondiale de la Femme pour la concorde internationale** a édité depuis 1928 le petit journal intitulé « La jeunesse et la Paix du monde » que 26 000 écoliers de Suisse romande ont lu et commenté en classe. Cette année, l'**Union** a jugé préférable de proposer aux maîtres la diffusion d'un numéro spécial du « Courrier », édité par l'Unesco ; bien des maîtres connaissent déjà cette publication qui apporte chaque mois l'écho mondial des activités déployées par les institutions internationales pour faciliter les relations humaines et aider les peuples déshérités à vaincre leurs difficultés. Ce numéro spécial de mai 1953, abondamment illustré, s'adresse plus particulièrement aux grands élèves qui apprendront ainsi comment l'Unicef soulage les souffrances de plusieurs centaines de milliers d'enfants ; ils prendront contact avec les écoliers de Thaïlande et découvriront l'effort d'Israël pour faire vivre en parfaite harmonie des millions d'immigrants venus de tous les pays du monde.

Souhaitons que le corps enseignant romand continue à célébrer le Jour de la bonne volonté en commandant, le plus rapidement possible, à l'Union mondiale de la Femme, 37, Quai Wilson, à Genève, le numéro de mai du Courrier de l'Unesco qui permettra une lecture commentée intéressante et fructueuse. Le numéro coûte 20 ct. (C. ch. post. I. 974).

A. Chz.

BIBLIOGRAPHIE

Editions Bourrelier. A commander Edit. Spes, Riponne 4, Lausanne. (Distributeur exclusif pour la Suisse.)

La maison d'édition Bourrelier met en vente un abondant matériel en particulier pour les enfants du premier âge scolaire :

A chacun sa place, jeu de rapport, par H. Poiré. Ensemble de 8 planches 16 × 25 cm. en couleurs, comprenant chacune 6 dessins — pour développer l'attention, la mémoire, la logique — l'enfant reçoit une planche et les dessins correspondants qu'il doit placer convenablement ; sujets : les métiers, les habitations des hommes, les habitations des bêtes, etc.

Nuances et couleurs, 10 planches en couleurs. Jeu d'identification par S. Theureau. — L'élève choisit les rectangles convenables et en recouvre les cases blanches. On pourra graduer les difficultés.

Les bêtes et leurs petits, 8 planches, dessins de S. Theureau. 4 planches d'animaux adultes, 4 planches de petits. — L'enfant place chaque petit auprès de sa mère.

Attitudes, 8 planches, dessins de S. Theureau. Chaque planche contient 6 dessins du même animal dans des attitudes différentes. On pourra tirer à la polycopie des doubles qui permettront des jeux d'identification. Les plus grands trouveront là d'excellents modèles de dessins et trouveront les mots pour qualifier chaque attitude.

Dominique, jeu d'attention, par H. Guastalla. 36 cartes accompagnées de leur double, se prêtent à de nombreux exercices individuels et collectifs pour développer l'attention, la mémoire visuelle appliquée aux couleurs.

La lecture par l'image, dessins de J. Seston. — Chaque histoire comprend 6 épisodes contés en 6 images pleines de vie. Un texte simple et court sur carton séparé est mis par l'enfant sous chaque image correspondante

Casse-noisette, l'écureuil, par A. Fournier et M. Pierron. — 15 fiches en couleurs pour l'initiation à la lecture par la méthode globale. Chaque fiche est accompagnée d'un texte sur carton dont les mots peuvent être découpés.

Jeu des homonymes, par Odile Reboussin. — 48 dessins en couleurs avec un texte court auquel il manque un mot ; il faut choisir ce mot et le placer à l'endroit convenable.

On trouve encore aux éditions Bourrelier d'autres jeux pour l'éducation manuelle : des cubes, des briques, des perles, des œufs qui s'emboîtent, des tours, des encastremements géométriques, des animaux en contre-plaqué, des bâtonnets, des lattes, etc., puis un livre fort bien fait :

L'éducation manuelle, de 2 à 8 ans, par M. Léopold, qui, après les exercices sensoriels et graphiques qui constituent une gymnastique manuelle, donne des idées pour des constructions, pour des recherches décoratives et leur application aux travaux manuels avec la terre, le plâtre, le papier — présente les techniques d'impression, avec le fil — les tissus — le bois, etc. Une abondante source de renseignements pratiques.

Le français au cours moyen, par Cressot, Roger et André, est un livre de lecture avec exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire, le tout très bien adapté à l'âge auquel il s'adresse. On pourra tirer de cet ouvrage de nombreux textes et exercices variés toujours vivants et intelligents.

Il faudrait citer encore les manuels de calcul :

J'apprends les nombres — J'apprends à raisonner — J'apprends à résoudre les problèmes de la vie pratique, qui procureront aux maîtres matière intéressante susceptible de vivifier l'enseignement du calcul.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.



Verbe **boire**

Complète les phrases par le verbe que tu trouveras aux lettres a)

- 1) a) Ce bébé boit sa bouteille.
il rapidement
- 2) a) Ce jeune homme doit partir à la montagne.
il s'en aller mardi prochain.
- 3) a) Cette dame reçoit des visites, **elle** les
dans son jardin.

Verbe **boire**

Remplace les points par le verbe boire,

Cet enfant boit du lait

il rapidement.

Ce malade boit sa potion

il en faisant la grimace.

Ce buvard boit l'encre

il la lentement.

Verbe **dormir**

Ecris, à la place des points, le verbe dormir.

Le chat dort, **il** dans sa corbeille.

Le chien dort, **il** dans sa niche.

Bébé dort, **il** dans son berceau.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL 1680 m. **Hôtel des Diablons**

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL
CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée - Raclettes - Potages
- Assiettes garnies chaudes et froides - Pâtisserie - Glaces - Menus
à prix modérés.

Direction : M. Haldi

Tél. (027) 5.51.23

Les trois lacs jurassiens de Neuchâtel, Morat et Bienne,
auxquels deux canaux confèrent un attrait unique en Suisse, consti-
tuent une région idéale pour vos courses d'école.

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A.

assure de nombreux services en direction de Morat, Estavayer,
l'Île de St-Pierre. Fortes réductions aux écoles (jusqu'à 60 %).

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux pour toutes desti-
nations des trois lacs à des conditions très avantageuses. Rensei-
gnements et prospectus par la Direction à Neuchâtel, Maison du
Tourisme, tél. (038) 5.40 12

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Au corps enseignant

Un joli but pour votre course d'école

LE LAC DE BRET

Site idéal

au pied de la Tour de Gourze

RESTAURANT DU LAC

Arrangements pour les classes

*Toutes consommations pour écoliers
aux prix les plus modérés*

*Potage légumes excellent, 50 ct.
à volonté*

*Menus pour accompagnants
au meilleur compte*

*Le tenancier **Henri Wirz**: tout à
votre service. Téléphone 5.81.26*

Verbe **dormir**

Remplace les points par une forme du verbe dormir.

Comment dort **t** petit Jean ?

il à poings fermés.

Comment dort **t** ton frère ?

Mon frère sur les deux oreilles.

Comment dort maman quand tu es malade ?

Maman (ne) que d'un œil.

Comment dort **t** ton papa ?

Papa profondément.

Verbe **lire**

Remplace les points par la forme du verbe lire.

Que lisent-ils ?

Jean lit **t** une belle histoire.

il lentement.

Papa lit **t** son journal

il rapidement.

Maman lit **t** une lettre

elle attentivement.

Verbe **lire**

« Tu lis rapidement, tu lis en faisant trop de fautes et tu lis sans intonation » dit la maîtresse à Pierre.

Ecris ce texte en commençant par Pierre...

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Quelques buts de courses !

**Le Chasseron - Les Rasses
Les Aiguilles de Baulmes - Le Suchet**

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

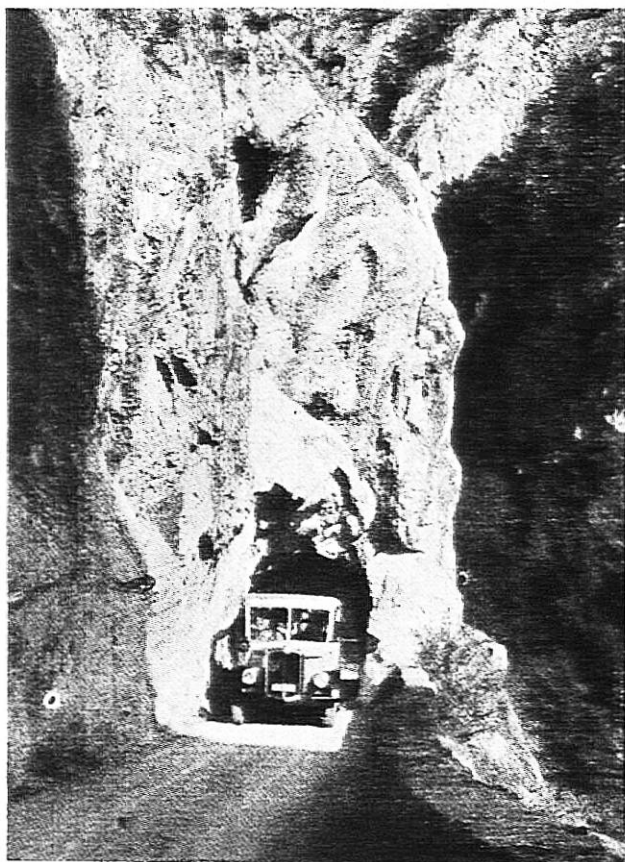
Col de Jaman

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoire ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. Rouiller



**Chemin de fer
et automobile
postale**

la
combinaison idéale
pour les
courses d'écoles

Renseignements, projets d'itinéraires avec prix par le service des automobiles P. T. T. à Berne

Vacances, Excursions d'écoles et de sociétés !

Nouvel **Waldhotel Bettmeralp** 2000 m. d'alt.
à Bettmeralp, à côté de la station du téléphérique Betten-Bettmeralp.
Bonne maison bourgeoise avec 40 lits.

Avantageux pour écoles et sociétés. 50 p. lits de camps
dans locaux séparés (6-8 pl). Grande salle.

Hôtel situé dans le meilleur climat Plateau ensoleillé. Vue étendue
sur la vallée supérieure du Rhône. Vue superbe sur le Gotthard, à
l'ouest Simplon, Dcm, Matter- und Weisshorn. Sur place Bettmersee,
forêts et prairies.

Centre d'excursions, à 1 h. Aletschwald, 2-3 h. Bettmerhorn-
gipfel (Panorama), Eggishorn, Mäjelensee.

Demandez prospectus à : **A. Stucky, Lehrer, Waldhotel,
Bettmeralp VS.**

Demandez partout

« **ARKINA** »

Eau minérale merveilleuse

CABANE-RESTAURANT **BARBERINE**

sur **Châtelard** (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions
pour écoles. Soupe, couche sur la
paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève.
Arrangements pour sociétés. Restauration,
chambres et pension prix modérés.
Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage
de Barberine.

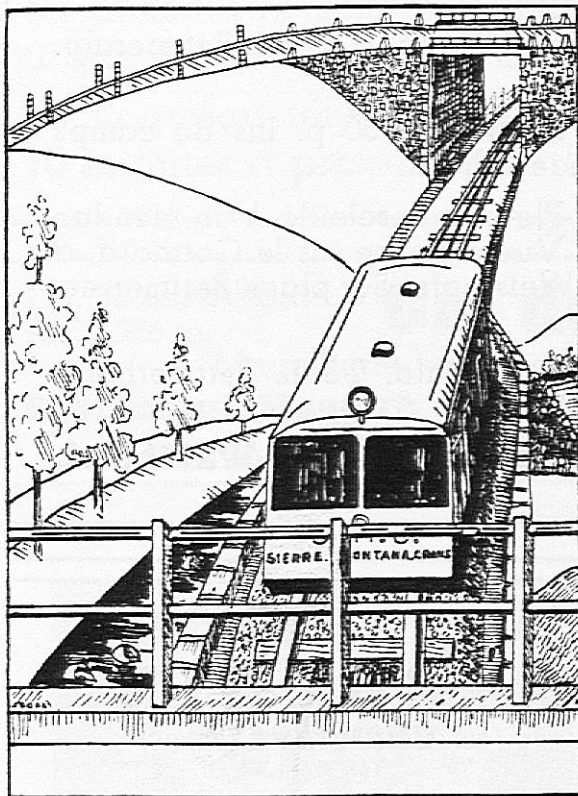
Se recom. M. Ed. GROSS, propriétaire,
Le Trétiënt.

Grand plaisir Faible dépense

Des courses pour petits et grands dans la région
Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby
Blonay - Les Pléiades 1400 m.

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré
avec 8 projets de courses.

Collègue bernois **Berne-Bümplitz** cherche famille d'instituteur, avec enfants, qui prendrait en **échange garçon de 13 ans** pendant les vacances d'été, 14 juillet-9 août. H. Adam, Olivenweg 8, Bern-Bümplitz.



Maîtres et élèves.....

seront enchantés d'une belle promenade au Valais Central dans la région du

Sierre-Montana-Crans

Les enfants vaudois aiment visiter le
Château d'Oron XIII^e siècle

Belle bibliothèque, salles diverses garnies d'armes et de meubles anciens. Musée vaudois des sapeurs-pompiers. Possibilité de pique-niquer sur la terrasse. Boissons non alcooliques chaudes et froides.

Prix d'entrée réduit pour les écoliers - Tél. 9 42 22



Le Pays de Fribourg

vous offre de magnifiques buts pour vos courses scolaires.

Utilisez les services des

Chemins de fer fribourgeois

et des

autobus GFM

Parc d'autocars « dernier cri » pour vos excursions.

Fribourg tél. (037) 2.12.61. Bulle tél. (029) 2.78.85.